

# La quatrième révision de l'assurance-chômage : un assainissement en partie sur le dos de l'aide sociale

Le taux de chômage relativement bas n'est pas uniquement le fait d'une conjoncture favorable, il est également dû à la quatrième révision de l'assurance-chômage entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2011. Une étude d'impact menée par la Haute école de Travail social de Berne parvient à démontrer statistiquement le report de charge au détriment de l'aide sociale cantonale.

Bref rappel. La quatrième révision de l'assurance-chômage avait réduit le droit aux indemnités journalières de plusieurs catégories d'assuré-es. Les personnes les plus touchées étaient celles qui se trouvaient entre le 12<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> mois de perception d'indemnités, ce qui représentait, les années précédentes, un cinquième des chômeurs et chômeuses. Lors de la révision, leur droit est passé de 400 à 260 indemnités journalières.

Jusqu'à présent, les impacts de cette révision sur l'aide sociale avaient fait uniquement l'objet de spéculations. Pour la première fois, dans le cadre du projet du fonds national « modèles familiaux et chômage » conduit par la Haute école bernoise, les données de l'assurance-chômage ont été reliées avec celles de la statistique de l'aide sociale et celles de l'AVS (données sur les revenus).

La première année suivant la révision, les économies réalisées par l'assurance-chômage se sont élevées à 150 millions environ. Lors de la même période, le taux d'aide sociale a augmenté de 2,8% et les coûts supplémentaires d'environ 19 millions.

Selon la Haute école bernoise, 13% des économies de l'assurance chômage ont été réalisées par un report de charges sur les systèmes d'aide sociale cantonaux ou communaux. Les 87% ont été supportés par les assuré-es eux-mêmes et leurs familles.

Pour aller plus loin (en allemand) :

<https://www.knoten-maschen.ch/die-revision-der-arbeitslosenversicherung-von-2011-belastet-die-sozialhilfe/>

Pour en savoir plus, voir notre rubrique [> Assurances sociales >> Assurance-chômage \(s'ouvre dans un nouvel onglet\) >>Social >> Assurances sociales >> Assurance-chômage](#)

---